

## **FINANCES PUBLIQUES**

### **Objet :** CAP d'examen des promotions

- d'inspecteurs au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL)
- d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques de classe normale à la hors classe sur un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL)

Madame la Présidente,

Depuis la rentrée, la DGFIP a rencontré les organisations syndicales lors de deux groupes de travail.

Le dialogue social reprend pourrait-on penser ? Que nenni, les mauvaises habitudes persistent.

Parlons d'abord du GT intitulé "Sécurité sanitaire et activité en situation de crise". Force est de constater qu'il n'a débouché sur rien de concret pour les agents des Finances publiques.

La délégation **CFDT-CFTC** espérait entendre le directeur général sur les questions qui préoccupent les personnels pour les semaines et les mois à venir et, sur ce plan, il faut bien dire que cette réunion n'a pas servi à grand-chose en termes de visibilité.

Un seul constat inquiétant : les économies budgétaires restent le maître mot. Tant pis si les normes en matière d'hygiène édictées au niveau national eu égard à la crise sanitaire ne sont pas pleinement respectées.

Le télétravail pourrait être une solution face à la propagation de l'épidémie mais, là encore, force est de constater que la DGFIP est à la traîne. Malgré les consignes claires du gouvernement, la DGFIP ne semble pas décidée à développer cette pratique. Elle est volontaire pour fermer des structures, favorisant ainsi la concentration de personnels dans des lieux uniques, mais quand il s'agit de permettre aux agents de travailler chez eux, la DG fait de la résistance.

Encore une logique budgétaire au détriment des agents ?

Oui, mais pas que. La tendance actuelle de la DG de laisser les Directions locales tout gérer, y compris des points de politique nationale comme le télétravail, amène à des aberrations comme le refus opposé à des agents volontaires pour télé-travailler.

Vous me répondez qu'un GT sur ce thème est prévu le 5 octobre prochain. Certes, mais s'il est aussi peu efficace que les autres, qu'en sortira-t-il ? Au mieux de bonnes intentions sans suite ?

Ce qui nous amène à l'autre GT, celui portant sur le nouveau réseau de proximité. Là encore, le dialogue n'est pas d'actualité. Aucune des demandes des OS de suspendre ce projet n'a été entendue.

Il est vrai qu'il s'agissait d'un GT informatif, bel oxymore.

Cette réforme d'ampleur, dont notre administration n'a de cesse de mettre en avant la concertation et la proximité, montre qu'à la DGFiP, les technocrates maîtrisent la novlangue du roman 1984 de Georges Orwell, puisque le résultat final sera de concentrer à l'extrême. Quant à la concertation tant vantée, nous invitons le Directeur Général à ouvrir un dictionnaire afin d'en chercher la définition. Concertation ne signifie pas communication, et encore moins décisions unilatérales.

Pour en venir à la CAP, une des dernières qui nous réunit, les élues **CFDT-CFTC** ont des interrogations. En effet, les 12 nominations sur les postes de conseillers aux décideurs locaux sont toutes intra-départementales. Aucune fiche de poste ne semble avoir été publiée au niveau national. Pouvez-vous nous le confirmer ?

Les documents préparatoires fournis ne permettent pas de s'assurer que les règles d'attributions des postes ont été respectées, ni que des candidats n'ont pas été écartés injustement.

Les élues **CFDT-CFTC** Finances publiques revendiquent de la transparence dans le processus de sélection au choix :

- transparence de la liste des postes à pourvoir avec une publication au niveau national
- transparence des critères de sélection à mentionner dans la fiche de poste
- transparence dans les choix opérés, avec classement des candidatures et information délivrées aux candidats quant à l'appréciation portée sur leur candidature.

Les élues Finances publiques **CFDT-CFTC**

- CAPN 3 : Marie-Charles BOURLES et Eve-Laurence FISCHER (suppléante)  
Catherine JACQUETTE et Éléonore CARL-RODRIGUEZ (suppléante CFTC)
- CAPN4 : Karine ROUSSEAU